

CHARTRE DE L'UNITÉ PASTORALE DES TROIS VALLÉES

(La Hulpe, Genval, Rosières)

Préambule :

Notre unité pastorale s'appellera l'UP des Trois Vallées. Elle comprend les paroisses suivantes :

Genval : Saint-Sixte et Saint-Pierre

La Hulpe : Saint-Nicolas

Rosières : Saint-André

L'unité pastorale a convenu de travailler autour de cinq pôles :

- le pôle jeunes
- le pôle caté
- le pôle liturgie
- le pôle santé
- le pôle communication

Notre charte reprend les objectifs, les activités et la périodicité définis par chaque pôle.

PÔLES DE L'UP

Pôle jeunes

Objectifs :

- Vivre ensemble des moments de fraternité et de joie
- Apprendre à mieux connaître Jésus et approfondir la relation des jeunes avec Lui dans la vie de tous les jours
- Nourrir la foi des jeunes en augmentant la dimension spirituelle des activités
- Réunir tous les jeunes de l'UP autour du noyau déjà présent pour toucher et fidéliser d'autres jeunes dans les autres paroisses. Répartir à nouveau les jeunes une fois le groupe suffisamment nombreux
- Accueillir des personnes externes à l'UP aux activités ainsi que proposer aux jeunes les activités qui existent au dehors de l'UP
- Organiser des évènements qui permettent de rassembler les jeunes et les familles en UP mais aussi de rayonner au-delà
- Faire appel au Vicariat lors de la semaine des témoins

Activités :

Au cours des réunions auront lieu des moments de questionnement et/ou de partages plus profonds en fonction des préoccupations des jeunes de l'UP. Des binômes de parents se répartissent les réunions et organisent les activités. Les animateurs encadrent les jeunes le jour de la réunion et font office de personnes de référence. La communication est assumée par un parent, responsable de la communication.

Périodicité :

Réunions du pôle jeunes deux fois par an et selon les besoins.

Réunions mensuelles avec le noyau de jeunes déjà existant et des évènements en commun.

Coreponsables : Claude et Simon Jaucot, père François Kabundji et père Maxime Buggingo

Pôle caté

Objectifs :

- Regrouper les catéchistes des différentes paroisses et les personnes qui se sentent investies, appelées, les bénévoles, les personnes demandeuses de transmettre une éducation chrétienne aux enfants pour une mission commune
- En lien avec le Vicariat, apporter un éveil et une éducation chrétienne aux enfants en tenant compte des réalités des paroisses.
- Travailler en collaboration avec le conseil de l'UP qui émet un avis sur les propositions des activités ponctuelles ou pérennes en communauté, en paroisse...
- Impliquer les prêtres lors des temps forts et rites liturgiques de la catéchèse comme : la remise de la Sainte Bible, le Notre Père, la Croix, le Sacrement de réconciliation, la retraite des confirmands...
- Se rapprocher des autres pôles pour une action commune et efficace, en lien avec :
 - . le pôle liturgie pour la préparation des messes, des célébrations de confirmation,
 - . le pôle jeunes pour proposer des témoignages lors des retraites de confirmation,
 - . le pôle communication pour la transmission des informations, les inscriptions, la diffusion d'articles ou d'évènements,
 - . le pôle santé pour un échange avec les personnes âgées, les personnes démunies, les résidences et les maisons de repos, les associations existantes dans les paroisses...
- échanger nos diverses pratiques, compétences, outils pédagogiques utilisés. Se rassembler pour apprendre des autres, avancer ensemble, s'encourager, se soutenir
- Participer à l'organisation et aux évènements de l'UP

Activités :

- Proposer aux catéchistes et aux autres personnes volontaires des formations adaptées en lien avec le Vicariat.
- Projeter un film, visiter d'autres communautés ou les paroisses faisant partie de l'UP, organiser des pèlerinages, des balades, des messes caté dans chacune des paroisses, participer aux messes des familles dans les quatre paroisses, proposer aux enfants de rencontrer le pôle jeunes, d'intégrer le service « servants d'autel » au cours de la liturgie, de chanter avec les chorales...

Périodicité : rencontres selon les besoins pour :

- la préparation de la retraite et des confirmations

- l'organisation du pôle pour faire le point sur les faits marquants, s'assurer du soutien des membres du pôle, organiser les événements à venir

Coresponsables : Astrid de Moffarts, père François Kabundji et Raphaëlle Morel

Pôle liturgie

Objectifs :

- Aider à avoir de belles célébrations en faisant découvrir la beauté de la liturgie à toutes les personnes dans et autour des paroisses
- Préparer les célébrations avec soin et aider à faire connaître le sens de ce qui est célébré
- Organiser des formations pour les membres du pôle afin de mieux connaître les fondements de la liturgie
- Créer une chorale UP pour les célébrations en UP

Activités :

Organiser des moments spécifiques tels que les célébrations de la semaine sainte (soirée de réconciliation, chemin de Croix et office de la Passion), la célébration des confirmations, la célébration de solennités (Fête-Dieu, Assomption, ...), dimanches autrement ...

Périodicité : un mois avant la Semaine Sainte et rencontres selon les besoins.

Coresponsables : Aurélie Fouto et père Evrard Ngoy

Pôle santé

Objectifs :

- Rejoindre la personne dans son vécu
- Témoigner notre présence, notre écoute et notre partage, lui manifester l'amour, la tendresse et la compassion du Christ et de l'Église
- Répondre à l'attente humaine et spirituelle de la personne, l'accompagner dans sa souffrance, sa joie, son besoin et son attente, et lui proposer les ressources spirituelles adaptées à son désir et à son cheminement

Activités :

- Célébrer une eucharistie adaptée aux personnes en maison de repos
- Apporter la communion à celles et ceux qui ne savent pas venir à l'eucharistie, célébrer le sacrement des malades sur appel de la maison de repos, de la famille ou du malade
- Organiser des visites auprès des personnes âgées et des malades, en résidence ou à domicile
- Assurer un relais avec les communes et les groupes seniors
- Aider à sensibiliser autour de la journée mondiale du malade en collaboration avec le doyenné et le Vicariat
- Organiser et participer à des formations de visiteurs des malades autour de certains thèmes d'actualité

Périodicité :

- Réunions 2 à 3 fois par an pour le pôle santé
- Réunions mensuelles pour les autres visiteurs de l'UP

Coreponsables : Christophe Steenhaut et père Serge Ndombe

Pôle communication

Objectifs :

- Faire connaître à tous l'importance, le fonctionnement, le rôle de l'UP et de ses différents pôles
- Communiquer toutes les activités de l'UP tant en interne que vers l'extérieur : un calendrier des activités sera tenu à jour.
- Encourager et favoriser la connaissance inter paroissiale
- Relayer via ses différents réseaux les informations importantes venant du Vicariat, de notre évêque, de l'église belge et universelle afin de faire grandir la communion et l'appartenance à notre Eglise

Activités :

- Assurer la communication auprès de tous les paroissiens
- Faciliter et structurer la communication entre les différents pôles, groupes et personnes actives dans l'UP : sites internet, mails, flyers et affiches, application ...
- Privilégier des contacts personnels avec les responsables des différents pôles
- Informer et inviter aux événements organisés par chaque paroisse (fêtes, célébrations, recollections, conférences, etc.)

Périodicité : rencontres selon les besoins.

Coresponsables : Alain Van Hoorebeeck et père Serge Ndombe

LE CONSEIL DE L'UP

Le conseil sera composé de tous les prêtres desservants dont l'un est nommé responsable de de l'UP, des laïcs représentant les différents pôles et ainsi qu'un représentant par paroisse qui est membre de l'EAP.

Les desservants sont membres du conseil tant que dure leur charge.

Les autres membres sont nommés par l'évêque pour un mandat de trois ans renouvelables. En cas de démission en cours de mandat d'un membre d'une paroisse, celui-ci sera remplacé pour le reste de son mandat par un autre membre de la même paroisse.

La mission du conseil est :

- discerner dans l'Esprit Saint ce qui est nécessaire pour que l'Unité pastorale soit fidèle à l'esprit et aux objectifs mentionnés dans le présent projet
- articuler, coordonner et évaluer les différentes missions
- prendre les décisions pastorales qui s'imposent en réponse aux appels discernés ensemble et en communion avec l'Église plus large.

Toutes les activités de l'UP seront financées par le Conseil économique de l'UP.

LE CONSEIL ECONOMIQUE DE L'UP

Le conseil économique sera composé de tous les gestionnaires de l'AOP de toutes les paroisses de l'UP, de l'animatrice pastorale et présidé par le prêtre responsable de l'UP.

Ce conseil veillera à un financement réparti équitablement entre les paroisses de l'UP pour toutes les activités entreprises et à entreprendre ensemble.

MEMBRES DU CUP

Astrid de Moffarts	François Kabundji	Simon Anigbogu
Aurélie Fouto	Françoise Hertsens	Simon Jaucot
Céline Cuchet	Francoise Hulet	Van Hoorebeeck Alain
Casimir Apetor	Jacques Fohal	
Christophe Steenhaut	Ndombe Serge	
Claude Jocelyn	Raphaëlle Morel	

Fait le 06/10/2024 à la Hulpe